



ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU

# ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU

Préscolaire (pavillon Desrochers)  
Primaire (pavillon Hertel)

## Guide aux parents 2019-2020



## Document à conserver pour l'année

Courriel école : [aufildeleau@csp.qc.ca](mailto:aufildeleau@csp.qc.ca)  
Secrétariat : 450-467-6773 poste 1  
Adresse internet : [aufildeleau.csp.qc.ca](http://aufildeleau.csp.qc.ca)  
Service de garde et dîneurs L'Amuserie : 450-467-6773 poste 6

120, rue Ste-Anne, Mont-Saint-Hilaire, Québec J3H 3A4

## Rentrée scolaire

*Chers parents,*

*Afin d'assurer la communication si importante entre l'école et la maison, nous avons rédigé, à votre attention, ce petit document qui saura répondre aux interrogations que vous pourriez avoir à propos du fonctionnement de l'école. Il vous permettra d'orienter votre enfant au besoin.*

*Nous vous invitons à le conserver et à le consulter selon vos besoins, mais aussi à aller sur notre site web à l'adresse : <http://aufildeleau.csp.qc.ca>.*

## Table des matières

Projet éducatif .....	3
Clientèle scolaire .....	4
Horaire .....	4
Communication parents / enseignant(e) .....	5
Habillement .....	6
Info-Fil : Information école / maison .....	6
Évaluation des apprentissages - Bulletin scolaire .....	7
Fermeture de l'école .....	7
Absences de votre enfant .....	8
Assiduité .....	9
Rencontre de parents .....	10
Cour d'école et stationnement.....	10
Calendrier scolaire .....	12

## Projet éducatif



### NOTRE MISSION

*L'école Au-Fil-de-l'Eau a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.*



### NOTRE VISION

*À notre école, nous hissons la voile de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être.*

### NOTRE BUT

*Être le phare des bâtisseurs de l'avenir.*

### NOS VALEURS

#### L'Entraide

*Travailler en collaboration sans jamais laisser personne derrière.*



#### Le Respect

*S'exprimer de façon courtoise et écouter l'autre en reconnaissant sa valeur et en respectant ses différences.*



#### Le Bien-être

*Offrir un climat calme, positif et sécurisant.*



**À l'école Au-Fil-de-l'Eau on cultive  
l'Entraide, le Respect et le Bien-Être!**

## Clientèle scolaire

L'école Au-Fil-de-l'Eau accueille plus de 510 élèves. Cette clientèle se répartit en : 3 groupes au préscolaire, 3 groupes de 1<sup>re</sup> année, 4 groupes de 2<sup>e</sup> année, 3 groupes de 3<sup>e</sup> année, 3 groupes de 4<sup>e</sup> année, 3 groupes de 5<sup>e</sup> année, 3 groupes de 6<sup>e</sup> année ainsi que 2 classes spécialisées.

## Horaire

Horaire du **préscolaire**, pavillon DESROCHERS:

8 h 00 à 11 h 20  
12 h 45 à 14 h 07



Les élèves marcheurs peuvent se présenter sur la cour à partir de 7 h 50 le matin et à partir de 12 h 40 l'après-midi.

Horaire du **primaire**, pavillon HERTEL:

8 h 00 à 11 h 25  
12 h 45 à 15 h 10



Les élèves marcheurs peuvent se présenter sur la cour à partir de 7 h 50 le matin et à partir de 12 h 45 l'après-midi.

**Durant tout le mois de septembre**, nous vous demandons de garder l'horaire et la routine stables (transport et/ou service de garde). Cette mesure vise à assurer une meilleure sécurité pour vos enfants ainsi qu'à faciliter leur adaptation.

## Communications parents / enseignant(e)

*Nous vous demandons de nous informer de tout changement au niveau de votre adresse courriel ou de vos numéros de téléphone résidentiels ou cellulaires.*

*Lorsque vous souhaitez vous entretenir de façon plus particulière avec l'enseignant(e) de votre enfant ou si au cours de l'année votre enfant a quelques problèmes, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignant(e). Vous pouvez lui envoyer un courriel à : [prenom.nomdefamille@csp.qc.ca](mailto:prenom.nomdefamille@csp.qc.ca) ou lui écrire une note dans l'agenda de votre enfant. Il s'agit parfois de petites choses à nos yeux mais qui ont pour l'enfant beaucoup d'importance. Certains enfants le disent à l'école mais d'autres s'abstiennent; il existe une solution à chaque problème.*

*Lorsque vous nous envoyez un message, toujours écrire le nom complet de votre enfant en plus de votre signature et la date.*

*Pour faire parvenir de l'argent à l'école, toujours utiliser une enveloppe bien identifiée au nom de votre enfant et de sa classe.*

*Il y aura une rencontre de parents avec l'enseignant (e) tôt en début d'année, pour les élèves du primaire, dans la classe de votre enfant. Les dates vous seront annoncées dès que possible.*



## Habillement

Les vêtements et objets que l'enfant enlève à l'école doivent être bien identifiés à son nom (tuque, mitaines, bottes, veste de laine, tablier de peinture et autres). Pour l'éducation physique, votre enfant doit toujours avoir une paire d'espadrilles et porter un chandail léger. S.V.P., les filles doivent éviter les jupes.



Pour la classe, habillez votre enfant simplement afin qu'il soit à l'aise et qu'il n'ait pas peur de se salir.

Lors des journées de pluie, de froid ou de neige, votre enfant doit toujours être habillé pour aller jouer dehors (salopette, bottes, imperméable, mitaines ou autres).

## Info-Fil : Information école / maison

L'Info-Fil, un bulletin d'information sur les activités à venir de l'école, vous sera envoyé par courriel le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. Il est important de vous assurer de bien transmettre votre adresse courriel puisque nous communiquons principalement de cette façon avec vous.



### L'info-Fil

*Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau*

Vous pouvez également consulter notre site web qui est mis à jour régulièrement à l'adresse suivante :

<http://aufildeleau.csp.qc.ca>



## Évaluation des apprentissages - Bulletin scolaire

Le bulletin scolaire est le moyen officiel de communication des résultats de l'élève. Les bulletins seront acheminés par courriel aux parents à une fréquence de 3 par année, en plus d'une communication écrite dès cet automne. Le portfolio sera aussi utilisé comme complément d'information. Il est donc très important d'informer le secrétariat pour toute modification à votre adresse courriel.

Dates de remise des bulletins par courriel:

1re communication :	au plus tard le 15 octobre
1er étape :	au plus tard le 20 novembre
2e étape :	au plus tard le 15 mars
3e étape:	au plus tard le 10 juillet



## Fermeture de l'école

Lors d'événements particuliers nécessitant la fermeture de l'école (tempête de neige, verglas...), veuillez écouter les messages radiophoniques ou consulter le site internet de la CSP à l'adresse suivante : <http://www.csp.qc.ca>. **Si l'école est fermée tôt**



*le matin, le service de garde est également fermé.*

## **Absences de votre enfant**



*Chaque absence doit être motivée et chaque retard justifié au **450 467-6773 poste 1** ou [aufildeleau@csp.qc.ca](mailto:aufildeleau@csp.qc.ca) et au poste 6 pour le service de garde l'Amuserie.*

*Lorsque votre enfant s'absente de l'école ou est en retard, nous devons en être informés le plus rapidement possible en spécifiant la raison (ex : gastro, fièvre, rendez-vous, etc.). Vous laissez votre message sur la boîte vocale en mentionnant le nom complet de votre enfant, son groupe-repère et le motif de l'absence.*

**Même si vous avez déjà avisé l'enseignant, il faut aussi aviser le secrétariat et le service de garde.**

*Vous devez aviser également l'école pour toutes maladies contagieuses même si votre enfant ne doit pas s'absenter. Cela nous permet de faire une gestion appropriée des maladies contagieuses et ainsi éviter une éclosion.*

*Une fois inscrit, il y a obligation de fréquentation. Il faut éviter les absences non-motivées. Si votre enfant démontre des signes de ne pas aimer venir à l'école, parlez-en avec l'enseignant(e).*

*L'élève en retard, du préscolaire ou du primaire, doit se présenter au secrétariat.*

*Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe. Les retards désorganisent tout le groupe. Il faut donc les éviter.*



*Il nous est également possible d'entrer des absences à l'avance (rendez-vous, etc.). Vous pouvez donc en aviser le secrétariat.*



## Assiduité

*Les retards, c'est en grande partie l'affaire des parents alors que c'est l'enfant qui est pénalisé ; votre enfant ne peut y arriver sans vous, nous non plus!*

*L'élève en retard doit se présenter au secrétariat. Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe. Un grand nombre de retards entraînera des conséquences. La ponctualité s'apprend dès le jeune âge!*

**Au préscolaire** (Pavillon Desrochers), la classe débute à 8 h 00 le matin et 12 h 45 l'après-midi. Comme nous n'avons pas de secrétaire pour ouvrir la porte barrée aux enfants en retard, vous devez venir avec votre enfant au pavillon Hertel. La secrétaire téléphonera en classe pour aviser de l'arrivée de votre enfant. Vous pourrez alors traverser avec votre enfant et une enseignante vous ouvrira la porte. De telles situations devraient être exceptionnelles.



## Rencontre de parents

Lors de la première remise des bulletins, tous les parents sont invités à rencontrer les enseignantes et les enseignants afin d'échanger sur les résultats de leur enfant et sur différents aspects de la vie scolaire : gestion de classe, précisions sur les programmes, stratégies d'apprentissage, sorties éducatives complémentaires, etc.



À la deuxième évaluation, les parents de certains élèves seront invités à une rencontre afin de discuter plus à fond des difficultés rencontrées. Toutefois, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec l'enseignante ou l'enseignant pour discuter du cheminement scolaire de votre enfant et ce, quand vous le jugez nécessaire. Il suffit d'en faire part à la personne concernée, en téléphonant à l'école ou en lui adressant une note écrite.

## Cour d'école et stationnement

### **Cour d'école :**



Aucun parent ou adulte ne devrait être dans la cour ou le parc-école du pavillon Hertel et Desrochers entre 6 h et 18 h 00. Ces derniers sont réservés aux activités de la commission scolaire des Patriotes exclusivement.

### **Débarcadère :**

Si vous venez reconduire ou chercher votre enfant, matin ou midi, ou après l'école, nous vous demandons d'utiliser le **débarcadère** de la **rue Provencher** prévu à cet effet et non la rue Sainte-Anne.

**Stationnement :**

Prenez note que vous ne pouvez vous stationner dans le stationnement de l'école de 6 h 00 à la fin des classes puisque celui-ci est réservé au personnel de l'école. Seuls les parents bénévoles ou les parents qui ont un rendez-vous avec un personnel de l'école peuvent utiliser les espaces libres dans l'aire du stationnement du pavillon Desrochers. Si vous avez rendez-vous ou que vous venez accompagner votre enfant en voiture ou le chercher à l'avance, vous devez entrer par le secrétariat situé sur la rue Sainte-Anne.



N.B. Seuls les autobus scolaires sont autorisés à circuler dans la cour d'école.

Attention : Il est défendu de bloquer la circulation des autobus.



*Merci de votre précieuse collaboration et  
bonne rentrée scolaire!*

Christine Fournier  
Directrice

Johanne Rousseau  
Directrice adjointe



# CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

## JUILLET 2019

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

ENSEIGNANTS: 0 ÉLÈVES: 0

## AOÛT 2019

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

ENSEIGNANTS: 5 ÉLÈVES: 0

## SEPTEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

ENSEIGNANTS: 20 ÉLÈVES: 19

## OCTOBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

ENSEIGNANTS: 22 ÉLÈVES: 21

## NOVEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

ENSEIGNANTS: 21 ÉLÈVES: 19

## DÉCEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

ENSEIGNANTS: 15 ÉLÈVES: 15

## JANVIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

ENSEIGNANTS: 20 ÉLÈVES: 18

## FÉVRIER 2020

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
Période officielle d'inscriptions 2020-2021						
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

ENSEIGNANTS: 20 ÉLÈVES: 18

## MARS 2020

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

ENSEIGNANTS: 17 ÉLÈVES: 16

## AVRIL 2020

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

ENSEIGNANTS: 20 ÉLÈVES: 19

## MAI 2020

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

ENSEIGNANTS: 20 ÉLÈVES: 19

## JUIN 2020

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

ENSEIGNANTS: 20 ÉLÈVES: 16

○	CONGÉS POUR LES ÉLÈVES, LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS	22
□	JOURNÉES PÉDAGOGIQUES (CONGÉ POUR LES ÉLÈVES)	16
◇	JOURNÉES PÉDAGOGIQUES POUR FORCE MAJEURE	4

	JOURNÉES DE TRAVAIL	200
	JOURNÉES DE CLASSE	180
[	RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	
]	FIN DES CLASSES POUR LES ÉLÈVES	

